

[COMMUNIQUÉ – 9 JUILLET 2025]

DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS DISPONIBLES POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE DU SYMAT

Vente de composteurs, tous les lundis après midi

Le SYMAT propose à ses usagers la possibilité d'acquérir un composteur individuel de 400 litres à un tarif préférentiel. Cette initiative vise à faciliter la gestion domestique des biodéchets et à offrir une solution simple et accessible à tous.

Les composteurs sont disponibles chaque lundi après-midi, de 13h30 à 16h30. La distribution se fait sur rendez-vous pour les antennes de Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre, et sans rendez-vous pour l'antenne de Bours.

Les usagers doivent se munir d'un justificatif de domicile pour pouvoir retirer leur composteur. Deux modèles sont proposés : un composteur en plastique à 10 euros et un composteur en bois à 12 euros.



Pour réserver un créneau, contacter directement l'antenne SYMAT concernée.

Des solutions concrètes pour trier les biodéchets

Pour les habitants qui ne peuvent pas composter chez eux, le SYMAT a mis en place plusieurs dispositifs complémentaires sur son territoire :

- Composteurs partagés en résidence collective. Les structures intéressées peuvent solliciter le SYMAT pour en bénéficier.
- Composteurs de quartier, accessibles à tous, dans plusieurs communes.
- Bornes de collecte de biodéchets, installées notamment à Tarbes et Lourdes, pour permettre aux usagers de trier leurs restes alimentaires lorsqu'une solution de compostage individuelle n'est pas envisageable.

Pour plus d'informations sur la vente des composteurs ou sur les modalités de compostage, rendez-vous sur notre site web ou contactez directement le 0 800 816 051.

